

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2025

Tous les membres en exercice sont présents

Secrétaire de séance : Dany BONNAIRE

La séance ouverte.

Le précédent compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

VOIRIE

Mise à jour de la voirie communale

- Chemin accrobranche : un chemin de contournement est à créer dans une parcelle appartenant à Ludovic Estran. Le tracé doit être finalisé en vue d'un bornage.

Autres travaux de voirie en cours

- Bornage des 2 parcelles (SCI d'Este et Bouteillon) Route d'Aiguebelle : Il s'avère que le mur de clôture longeant le chemin est construit sur une parcelle communale.
A signaler les travaux d'assainissement (2^{ème} tranche) traversant ces parcelles.
Réaménagement sortie de l'Impasse Gory sur D 203 Route d'Aiguebelle : Le tracé proposé par la Direction Des Routes est jugé trop dangereux, une autre solution est recherchée.
- Nouvelle demande de Michelle ESTRAN et Jean-Philippe MOURARET et des acheteurs de leur maison : Mr et Mme ARMAND Guenael et Angélique en vue de déplacer un chemin communal, étant précisé qu'ils prendraient en charge tous les frais induits.
Cette demande est refusée à l'unanimité au motif, d'une part de la longueur très importante du détour nécessitant à terme un entretien supplémentaire à assurer par la commune, d'autre part du fait que le chemin actuel est très peu utilisé.
- Demande de modification du chemin d'accès à la propriété de Mr Jalade : cette demande est également refusée car il s'avère qu'il faudrait créer un chemin supplémentaire de 850 m de longueur alors que la propriété de Mr Jalade n'est pas enclavée et qu'elle bénéficie depuis le début d'un droit de passage octroyé par Mr Tardieu.
- Courrier de Mr Monjal signalant des arbres devenus dangereux en cas de tempête : une visite des élus sur le terrain est programmée.
- Déploiement de la Fibre : le raccordement de l'Espace Saint-Germain étant fait, l'intervention de l'opérateur est sollicitée.

EXTENSION DU RESEAU ASSAINISSEMENT

1^{ère} tranche les Esplanes :

Les travaux concernant l'enfouissement de la fibre sont terminés. Les administrés peuvent faire appel à leur opérateur.

Les plans de récolement définitifs seront transmis en mairie.
Pour le poste de relevage de Ratavon, il reste à finir de fermer le mur (par le service technique)
En ce qui concerne la SAUR, un avenant a été régularisé. La réception des travaux peut donc être faite.
Une facture supplémentaire de Rivasi est à l'étude.

2^{ème} Tranche Route d'Aiguebelle :

Les réunions de chantier ont lieu tous les lundis à 14 h 30 à la base de vie installée sur la propriété de Mme Eglantine Bompard.

La partie confiée à Berthouly est pratiquement terminée, celle d'Alians se poursuit. La fin des travaux est envisagée début mars.

A la demande de Mr Bernard Rossignol, un écrêtement du talus bordant la D 203 en face de sa propriété a été réalisé pour éviter le débordement du fossé jusque dans sa cour en cas de fortes pluies.

En ce qui concerne la modification du réseau d'eau potable et du raccordement de la propriété de Mr Bernard Rossignol, il convient d'imputer le coût de ces travaux au SAE.

3^{ème} tranche Quartier sous Vialle :

Toutes les conventions avec le SDED pour l'enfouissement du réseau électrique ont été signées.

Les travaux d'enfouissement devraient être réalisés conjointement (électricité et assainissement) d'ici la fin du 1^{er} semestre 2025.

ESPACE PIERRE FOURNIER

L'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) retenu étant le cabinet Euromètres BTP, une première réunion de travail avec ce dernier et le CAUE a eu lieu le 8 janvier.

La prochaine réunion aura lieu le 19 février à 10 h.

Pour mémoire missions confiées à l'AMO :

- Définition du programme, du calendrier et de l'enveloppe financière de l'opération,
- Accompagnement pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre,
- Suivi du projet en phase de conception de la phase diagnostic/esquisse à la phase PRO,
- Suivi du projet en phase de réalisation : suivi de la consultation des entreprises, suivi des travaux, assistance lors des opérations de réception,
- Suivi de la mise en exploitation.

Pour mémoire calendrier :

La phase 1 programme pourrait s'étendre de février 2025 à avril 2025, la phase 2 consultation et choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre de mai à juillet 2025 ou plus suivant la procédure de consultation (concours).

DIVERS

Réhabilitation ancienne école : archives

L'architecte prépare le dossier de consultation des entreprises.

Le planning des travaux sera évoqué mercredi en réunion de chantier de l'école.

Réfection toiture du Restaurant La Table de Roussas

La réfection de la toiture de la cuisine sera réalisée à partir du 20 février.

Le restaurant ayant été vendu le 28 janvier, les nouveaux propriétaires sont en plein travaux de peinture et rénovation de l'intérieur.

A cette occasion une mise aux normes de l'installation électrique et de la plomberie s'est avérée nécessaire. Pour ce faire deux devis sont acceptés : 6 288 € HT pour l'électricité et 1 020 € HT pour la plomberie.

La réouverture du restaurant aura lieu le 1^{er} mars avec inauguration le samedi soir.

Réaménagement des abords de l'école Valrousse

La deuxième partie sera réalisée dès enlèvement de la base de vie du chantier.

Défense incendie concernant le local de chasse

Le raccordement à la conduite de la carrière est en cours.

SITUATION DU SAE

La réflexion sur un éventuel regroupement des communes de Réauville, Chantemerle les Grignan, Montjoyer et Malataverne se poursuit toujours dans l'incertitude du vote de la loi modificative.

Lors de la réunion du 13 février la commune de Malataverne a confirmé après l'avis de son Conseil Municipal sa volonté de rejoindre le SAE

Le choix du cabinet devant accompagner l'extension du syndicat et la prise en charge de la compétence assainissement s'est porté sur le cabinet KPMG.

Le coût de cette étude (28 384 €) a été réparti comme suit :

Phase 1 (diagnostic) : coût divisé par les 5 communes

Phases suivantes : coût au prorata du nombre de compteurs d'eau de chaque commune.

La prochaine réunion aura lieu le 20 mars à 14 h avec l'assistance du cabinet KPMG.

KPMG : grandes lignes de l'entrevue :

- Selon les textes, si Malataverne fait partie du syndicat, celui-ci devient syndicat supra communautaire et est assuré d'avoir sa gestion propre quelle que soit l'issue du projet de transfert de compétence.
Si Malataverne ne fait pas partie du syndicat, celui-ci devient syndicat infra communautaire sous la tutelle de la communauté de communes en cas de transfert de compétence.
- L'autorisation du Préfet est nécessaire.
- Les schémas directeurs eau et assainissement sont à l'échelle du syndicat.
- Les biens sont mis à disposition.
- L'étude devrait être lancée début mars de façon à ce que le process débute avant l'été.

Pour information, en ce qui concerne le transfert de compétence à la CCEPPG au 01/01/2026 :

A ce jour, un amendement reprenant la proposition de loi qui rend le transfert de compétence optionnel a été adopté pendant l'examen de la loi d'orientation agricole le 12 février 2025.

La proposition de loi votée au sénat sur cette compétence est inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée nationale du 11 mars 2025.

SITUATION DE L'ECOLE VALROUSSE

Les travaux de la partie rénovation se poursuivent. Actuellement l'isolation intérieure est terminée et la peinture en cours.

Une visite de la présidente du conseil départemental aura lieu le vendredi 14 mars en matinée pour constater l'évolution des travaux.

CCEPPG ELECTIONS DU 6 FEVRIER

Président : Pierre-André VALAYER, Maire de Richerenche

1^{er} vice-président : Carole CHEYRON-DESLIS, Maire de Colonzelle – commission aménagement

2^{ème} vice-président : Norbert PERRIN, Maire de Réauville – commission développement durable

3^{ème} vice-président : Jean-Marie ROUSSIN, élu de Valréas – commission développement économique

4^{ème} vice-président : Jean-Luc BODIN, maire de Chantemerle – commission finances

5^{ème} vice-président : Marie-Catherine PEYRON, adjointe à Chamaret – commission enfance jeunesse

6^{ème} vice-président : Jean-Louis MARTIN, Maire de Taulignan – commission tourisme et attractivité

URBANISME

- DDT : avis à donner sur le projet de document cadre / production photovoltaïque au sol

Un courrier préfectoral du 20 janvier demande l'avis de la commune sur le document cadre rédigé par la chambre d'agriculture dans le cadre de la loi APER.

Des précisions sont demandées avant de prendre toute décision.

- QENERGY : convention de servitudes / projet Chapus

Le 26 novembre dernier QENERGY avait présenté au conseil municipal le permis modificatif du parc photovoltaïque CHAPUS réduit à 4,4 Ha par suite de vestiges archéologiques trouvés.

La promesse de convention de servitudes concernant ce projet est validée, l'indemnité proposée étant de 450 € par an, soit 2 250 € tous les 5 ans.

FINANCES

- Tarifs assainissement 2025

Une nouvelle redevance pour la performance des systèmes d'assainissement d'un montant de 0,001 centime par m3 a été instaurée par l'Etat. Celle-ci devra être facturée aux abonnés.

- Mise en place d'une borne tactile en lieu et place des panneaux d'affichage de la mairie

Pour mémoire ce projet a déjà fait l'objet d'une étude, l'idée étant de commander 2 bornes tactiles, l'une pour l'affichage dématérialisé à la mairie, l'autre pour les programmes et l'historique à l'Espace Saint-Germain.

Le devis retenu de Cap bureautique comporte un contrat de location de 200 € HT / an / écran et une maintenance de 25 € HT / mois / par écran et la livraison s'élève à 2 000 € HT pour les 2 bornes.

La borne mairie sera installée sous l'ancien préau, en lieu et place des panneaux d'affichage.

La borne Espace Saint-Germain sera mise en place après définition d'un emplacement adéquat.

Entretien du stade

Synergie Sports présente un devis d'un montant total de 17 775 € sur 3 ans 2025 / 2026 / 2027.

Par ailleurs l'association foot a proposé d'épandre l'engrais qui serait acheté par la commune.

Les élus ne souhaitant s'engager que pour l'année 2025, cette question sera revue.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 h 30

Le Maire,

Christiane ROBERT